

PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT B-294-1

Règlement d'emprunt numéro B-294-1 modifiant le règlement d'emprunt numéro B-294 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt d'un montant additionnel de 1 091 000\$, pour un emprunt total modifié de 2 860 000 \$ pour pourvoir à des travaux sur le chemin de Brisach (Phase 2)

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder à des travaux sur le chemin Brisach et la place de Fey, incluant les infrastructures et le pavage;

CONSIDÉRANT que le coût de réalisation desdits travaux est supérieur à ce qui avait été prévu dû notamment aux impacts de la pandémie de la COVID-19, à l'inflation, au marché, au financement, à l'obtention du certificat d'autorisation du MELCC et aux nouvelles exigences du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en lien notamment avec les travaux d'égout pluvial et de drainage;

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à l'appel d'offres public TP2022-03 – Brisach Phase 2 – Prolongement des services – chemin de Brisach et de la place de Fey et que les trois (3) soumissions reçues excèdent le coût de réalisation initialement prévu;

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite toujours procéder à ladite dépense et à un emprunt pour financer ledit projet;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'amender le règlement d'emprunt B-294 afin de pourvoir aux coûts excédentaires constatés lors de l'ouverture des soumissions;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance ordinaire tenue en date du 17 mai 2022 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance et qu'ils portent le numéro de résolution 2022-05-105;

EN CONSÉQUENCE, le conseil municipal de la Ville de Lorraine décrète ce qui suit :

ARTICLE 1.

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2.

Le titre du « *Règlement d'emprunt numéro B-294 décrétant un emprunt de 1 769 000 \$* » est remplacé par le suivant :

Règlement d'emprunt numéro B-294 décrétant une dépense et un emprunt de 2 860 000 \$

ARTICLE 3.

L'article 1 du règlement « *Règlement d'emprunt numéro B-294 décrétant un emprunt de 1 769 000 \$ pour pourvoir à des travaux sur le chemin de Brisach (Phase 2)* » est modifié afin de remplacer l'Annexe « A » par celui joint au présent règlement comme Annexe A-1 ainsi que l'Annexe « B » par celui joint au présent règlement comme Annexe B-1.

L'article 1 du règlement « *Règlement d'emprunt numéro B-294 décrétant un emprunt de 1 769 000 \$ pour pourvoir à des travaux sur le chemin de Brisach (Phase 2)* » est modifié pour se lire désormais comme suit :

Le présent règlement a pour objet de permettre le financement des travaux sur le chemin Brisach (phase 2) incluant l'aqueduc, l'égout sanitaire, le pluvial, les services publics souterraines, les travaux préliminaires de rue et le pavage, le tout conformément à la description et l'estimation des coûts préparés par Madame Julie Dumont, ing., directrice du Service des Travaux publics et infrastructures, signé en date du 17 mai 2022 joint au présent règlement comme Annexe « A-1 », ainsi que de l'estimation préliminaire préparée par Monsieur Christian Winiarski, ing., de la firme d'ingénieurs au dossier soit MLC Associés, en date du 5 avril 2022, joint également au présent règlement comme Annexe « B-1 ».

ARTICLE 4.

L'article 2 du règlement « *Règlement d'emprunt numéro B-294 décrétant un emprunt de 1 769 000 \$ pour pourvoir à des travaux sur le chemin de Brisach (Phase 2)* » est modifié pour se lire désormais comme suit :

Pour les travaux des projets décrits aux Annexes « A-1 et B-1 » du présent règlement, la Ville est autorisée à dépenser une somme totale n'excédant pas 2 860 000 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 5.

L'article 3 du règlement « *Règlement d'emprunt numéro B-294 décrétant un emprunt de 1 769 000 \$ pour pourvoir à des travaux sur le chemin de Brisach (Phase 2)* » est modifié pour se lire désormais comme suit :

Afin d'acquitter les dépenses prévues au présent règlement, la Ville est autorisée à emprunter une somme totale n'excédant pas 2 860 000 \$ sur une période de 25 ans.

ARTICLE 6.

L'article 5 du règlement « *Règlement d'emprunt numéro B-294 décrétant un emprunt de 1 769 000 \$ pour pourvoir à des travaux sur le chemin de Brisach (Phase 2)* » est modifié pour se lire désormais comme suit :

Tout contribuable sur l'immeuble duquel est imposée une taxe en vertu de l'article 4 peut exempter cet immeuble de cette taxe en payant en un versement la part du capital relative à cet emprunt avant la première émission de titres en vertu de cet emprunt ou toute émission subséquente, s'il y a lieu, et qui aurait été fournie par la taxe imposée sur son immeuble par l'article 4.

Le paiement doit être effectué avant toute émission d'obligations total ou partielle, faite en vertu du présent règlement, et lors de chaque renouvellement des émissions d'obligations faites en vertu du présent règlement.

Le prélèvement de la taxe de secteur imposée par le présent règlement sera réduit en conséquence.

Ce paiement doit être fait conformément à l'article 547.1 de la *Loi sur les cités et villes*. Le paiement fait avant le terme susmentionné exempte l'immeuble de la taxe de secteur pour le reste du terme de l'emprunt fixé dans le règlement.

ARTICLE 7. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

M. Jean Comtois
Maire

Me Annie Chagnon
Greffière

CERTIFICAT ATTESTANT LA DATE DE CHACUNE DES APPROBATIONS REQUISES (article 357 L.C.V.)	
Avis de motion et dépôt du projet de règlement :	17 mai 2022 (2022-05-105)
Adoption du règlement :	20 mai 2022 (2022-05-**)
Tenue du registre référendaire :	26 mai 2022
Dépôt du certificat :	
Approbation du MAMH :	
Entrée en vigueur:	

M. Jean Comtois
Maire

Me Annie Chagnon
Greffière

Annexe A-1

Règlement d'emprunt numéro B-294-1 modifiant le règlement d'emprunt numéro B-294 décrétant
un emprunt total modifié de 2 860 000 \$ pour pourvoir à des travaux sur le chemin de Brisach
(Phase 2)

Volet plan d'intervention

		\$
1-	COÛTS DIRECTS	
	<i>(excluant les taxes, sauf mention contraire):</i>	
	Coûts des travaux à contrat	1 945 614 \$
	Sommes déboursées à ce jour	
	Frais de laboratoire (contr. qualitatif), études, arpentage	50 000 \$
	Autres coûts directs taxables imprévus (10%) + HQ	259 561 \$
	A- Sous-total des coûts directs taxables (excl. taxes)	2 255 175 \$
	B - Total des coûts directs taxables (incl. Taxes)	2 592 888 \$
	Salaires bruts et avantages sociaux (non taxables)	0 \$
	Acquisition de terrains et de servitudes (non taxables)	0 \$
	Autres coûts directs non taxables	0 \$
	C - Total des coûts directs non taxables	0 \$
	D - TOTAL DES «COÛTS DIRECTS» (1B+1C)	2 592 888 \$
	(incluant taxes, lorsqu'applicables)	
2-	FRAIS INCIDENTS	
	<i>(excluant les taxes, sauf mention contraire):</i>	
	Honoraires professionnels (incluant plan et devis et surveillance des travaux)	100 000 \$
	Frais d'arpentage, excl. de chantier	7 500 \$
	Frais de publication d'avis	
	Autres frais incidents taxables surveillance, servitudes, arpentage, frais légaux	17 000 \$
	A- Sous-total des frais incidents taxables (excl. taxes)	124 500 \$
	B - Total des frais incidents taxables (incl. taxes)	143 144 \$
	Salaires bruts et avantages sociaux (non taxables)	
	Autres frais incidents non taxables	
	C- Total des frais incidents non taxables	0 \$
	D - TOTAL DES «FRAIS INCIDENTS» (2B+2C):	143 144 \$
	(incluant taxes, lorsqu'applicables)	
3-	AUTRES COÛTS	
	Frais de financement temporaire et frais d'émission dette long terme (non taxables)	4,5% 123 121 \$
	Autres coûts non taxables	
	C- Total des autres coûts non taxables	123 121 \$
	D - TOTAL DES «AUTRES COÛTS» (3B+3C):	123 121 \$
	(incluant taxes, lorsqu'applicables)	
	Total des dépenses faisant l'objet du règlement B-294 (1D+2D+3D):	2 859 153 \$
	Sommes à prévoir au règlement d'emprunt	2 860 000 \$

Lorraine, le 17 mai 2022

 Julie Dumont, ing.

Directrice travaux publics et infrastructures

VILLE DE LORRAINE

**Chemin Brisach et Place de Fey
Appel d'offres public TP2022-03**

ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DU COÛT DES TRAVAUX**A - Chemin Brisach**

1. Travaux d'aqueduc	103 850,00 \$
2. Travaux d'égout sanitaire	125 875,00 \$
3. Travaux d'égout pluvial et de drainage	54 945,00 \$
4. Travaux préliminaires de rue	84 950,00 \$
5. Travaux de pavage 1e couche	27 800,00 \$
6. Travaux de pavage 2e couche	17 899,00 \$

Sous-total - A - Chemin Brisach **415 319,00 \$**

B - Place de Fey et servitude

1. Travaux d'aqueduc	90 090,00 \$
2. Travaux d'égout sanitaire	95 400,00 \$
3. Travaux d'égout pluvial et de drainage	540 345,00 \$
4. Travaux préliminaires de rue	99 400,00 \$
5. Travaux de pavage 1e couche	23 800,00 \$
6. Travaux de pavage 2e couche	18 850,00 \$

Sous-total - B - Place de Fey et servitude **867 885,00 \$**

C - Construction du réseau de télécommunication, d'éclairage et d'Hydro-Québec

1. Conduit de PVC	231 180,00 \$
2. Suppléments pour tranchées et massifs	166 720,00 \$
3. Divers	35 850,00 \$
4. Structure de réseaux	171 000,00 \$
5. Réseau d'éclairage	51 660,00 \$
6. Travaux en contingence	6 000,00 \$

Sous-total - C - Réseau de télécommunication, d'éclairage et d'Hydro-Québec **662 410,00 \$**

VILLE DE LORRAINE

Chemin Brisach et Place de Fey
Appel d'offres public TP2022-03

ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DU COÛT DES TRAVAUX

Sous-total (A + B + C):	1 945 614,00 \$
Imprévus (10%):	<u>194 561,40 \$</u>
Sous-total:	2 140 175,40 \$
T.P.S. (5%):	107 008,77 \$
T.V.Q. (9,975%):	<u>213 482,50 \$</u>
TOTAL DE L'ESTIMATION PRÉLIMINAIRE:	2 460 666,67 \$

MLC ASSOCIÉS inc.
Experts-Conseils

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Christian Winiarski', is written over a horizontal line.

Christian Winiarski, ing.

NO.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉ	UNITÉ DE MESURE	x	PRIX UNITAIRE	=	MONTANT
A - CHEMIN BRISACH							
1.	TRAVAUX D'AQUEDUC						
1.1	Déboisement	1	Forfaitaire	x	2 500,00 \$	=	2 500,00 \$
1.2	Conduite d'aqueduc en PVC DR-18 incluant conducteur en cuivre et mise en service ● 200 mm diam.	160	m lin.	x	380,00 \$	=	60 800,00 \$
1.3	Isolant rigide HI-60, épaisseur 100 mm (2 x 50 mm)	25	m car.	x	20,00 \$	=	500,00 \$
1.4	Raccordement de conduite sur conduite existante ● 200 mm sur 200 mm diam.	1	unités	x	1 400,00 \$	=	1 400,00 \$
1.5	Bouchon à installer ● 200 mm diam.	1	unités	x	800,00 \$	=	800,00 \$
1.6	Vanne et boîtier de vanne ● 200 mm diam.	1	unités	x	3 600,00 \$	=	3 600,00 \$
1.7	Borne d'incendie du type à compression incluant vanne d'arrêt, boîtier, raccordement en fonte ductile cl. 350, ANSI-A21.50 et A21.51 et extension ● avec deux (2) sorties de 65 mm diam. et une sortie de 114 mm diam. avec prise d'accouplement rapide "Storz" - sur conduite de 200 mm diam.	1	unités	x	8 500,00 \$	=	8 500,00 \$
1.8	Borne d'incendie temporaire du type à compression incluant vanne d'arrêt, boîtier, raccordement en fonte ductile cl. 350, ANSI-A21.50 et A21.51 et extension ● avec deux (2) sorties de 65 mm diam. et une sortie de 114 mm diam. avec prise d'accouplement rapide "Storz" - sur conduite de 200 mm diam.	1	unités	x	8 500,00 \$	=	8 500,00 \$
1.9	Pierre concassée (MG-20) sous l'assise de la conduite incluant transport hors site et disposition des matériaux excavés (<i>Provision</i>)	50	t.m.	x	20,00 \$	=	1 000,00 \$
1.10	Matériau d'emprunt cl. "B" incluant transport et disposition hors site des matériaux inutilisables (<i>Provision</i>)	50	m cu.	x	25,00 \$	=	1 250,00 \$
1.11	Entrée de service ● 25 mm de diamètre en cuivre de type K mou	10	unités	x	1 200,00 \$	=	12 000,00 \$
1.12	Signalisation de chantier	1	Forfaitaire	x	1 000,00 \$	=	1 000,00 \$

NO.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉ	UNITÉ DE MESURE	x	PRIX UNITAIRE	=	MONTANT
1.13	Roulotte de chantier (pour les 2 rues)	1	Forfaitaire	x	1 500,00 \$	=	1 500,00 \$
1.14	Vidéo des lieux	1	Forfaitaire	x	500,00 \$	=	500,00 \$
TOTAL (Aqueduc):							103 850,00 \$

2. TRAVAUX D'ÉGOUT SANITAIRE

2.1	Conduite d'égout en PVC DR-35 ● 250 mm diam.	155	m lin.	x	385,00 \$	=	59 675,00 \$
2.2	Regard d'égout préfabriqué en B.A. avec joints étanches (BNQ 2622-400), cadre et tampon ajustables et grille de sécurité dans les regards de 3,0 m et plus de profondeur ● 1 200 mm diam.	5	unités	x	8 000,00 \$	=	40 000,00 \$
2.3	Raccordement de conduite sur conduite existante ● 250 mm sur 250 mm diam.	1	unités	x	1 400,00 \$	=	1 400,00 \$
2.4	Pierre concassée (MG-20) sous l'assise de la conduite incluant transport hors site et disposition des matériaux excavés (<i>Provision</i>)	50	t.m.	x	20,00 \$	=	1 000,00 \$
2.5	Matériau d'emprunt cl. "B" incluant transport et disposition hors site des matériaux inutilisables (<i>Provision</i>)	50	m cu.	x	25,00 \$	=	1 250,00 \$
2.6	Nettoyage des conduites (provisoire et final)	1	Forfaitaire	x	1 500,00 \$	=	1 500,00 \$
2.7	Essais d'infiltration, d'exfiltration et de déformation	155	m lin.	x	10,00 \$	=	1 550,00 \$
2.8	Inspection télévisée des conduites (provisoire et final)	1	Forfaitaire	x	1 000,00 \$	=	1 000,00 \$
2.9	Entrée de service avec té monolithe ● 150 mm diam. PVC DR-28 vert	10	unités	x	1 850,00 \$	=	18 500,00 \$
TOTAL (Égout sanitaire):							125 875,00 \$

3. TRAVAUX D'ÉGOUT PLUVIAL ET DE DRAINAGE

3.1	Ponceau PEHD incluant murs de tête ● 300 mm diam.	35	m lin.	x	455,00 \$	=	15 925,00 \$
3.2	Conduite d'égout en T.B.A. cl IV ou PP ● 525 mm diam.	20	m lin.	x	750,00 \$	=	15 000,00 \$

NO.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉ	UNITÉ DE MESURE	x	PRIX UNITAIRE	=	MONTANT
3.3	Excavation et mise en forme de fossé incluant gazon en plaque, ± 5 m de largeur ● 150 mm de terre végétale	260	m lin.	x	82,00 \$	=	21 320,00 \$
3.4	Nettoyage des conduites (provisoire et final)	1	Forfaitaire	x	1 500,00 \$	=	1 500,00 \$
3.5	Inspection télévisée des conduites (provisoire et final)	1	Forfaitaire	x	1 000,00 \$	=	1 000,00 \$
3.6	Essais d'étanchéité	20	m lin.	x	10,00 \$	=	200,00 \$
TOTAL (Égout pluvial et drainage):							54 945,00 \$

4. TRAVAUX PRÉLIMINAIRES DE RUE

4.1	Sous-fondation en matériaux granulaires MG-112 ● 300 mm d'épaisseur	1 350	m car.	x	12,00 \$	=	16 200,00 \$
4.2	Fondation supérieure en pierre concassée MG-20 ● 300 mm d'épaisseur	1 500	m car.	x	12,00 \$	=	18 000,00 \$
4.3	Excavation de ventre de bœuf, transport hors site, disposition et remplissage en pierre concassée	100	m cu.	x	40,00 \$	=	4 000,00 \$
4.4	Fourniture et pose d'abat-poussière liquide du type chlorure de calcium (taux 0,8 L/m car.)	1 350	litres	x	2,00 \$	=	2 700,00 \$
4.5	Membrane géotextile Type III	1 350	m car.	x	3,00 \$	=	4 050,00 \$
4.6	Pompage	1	Forfaitaire	x	35 000,00 \$	=	35 000,00 \$
4.7	Puits d'exploration (<i>Provision</i>)	5	unités	x	1 000,00 \$	=	5 000,00 \$
TOTAL (Preliminaires de rue):							84 950,00 \$

5. TRAVAUX DE PAVAGE 1E COUCHE

5.1	Béton bitumineux ESG-14 (PG 58S-28), couche de base ● 60 mm d'épaisseur	1 350	m car.	x	18,00 \$	=	24 300,00 \$
5.2	Ajustement des services municipaux	7	unités	x	500,00 \$	=	3 500,00 \$
TOTAL (Pavage 1e couche):							27 800,00 \$

NO.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉ	UNITÉ DE MESURE	x	PRIX UNITAIRE	=	MONTANT
6.	TRAVAUX DE PAVAGE 2E COUCHE						
6.1	Béton bitumineux EC-10 (PG 58S-28) pour réparation de la couche de base et correction de profil incluant le bitume d'accrochage au taux de 0,15 L/m car.	15	t.m.	x	110,00 \$	=	1 650,00 \$
6.2	Béton bitumineux ESG-10 (PG 58S-28) incluant le bitume d'accrochage au taux de 0,15 L/m car. ● 40 mm d'épaisseur	1 350	m car.	x	12,00 \$	=	16 200,00 \$
6.3	Ajustement des services municipaux	7	unités	x	7,00 \$	=	49,00 \$
TOTAL (Pavage 2e couche):							17 899,00 \$

B - PLACE DE FEY ET SERVITUDE

1. TRAVAUX D'AQUEDUC

1.1	Déboisement	1	Forfaitaire	x	2 500,00 \$	=	2 500,00 \$
1.2	Conduite d'aqueduc en PVC DR-18 incluant le conducteur en cuivre et mise en service ● 150 mm diam.	164	m lin.	x	310,00 \$	=	50 840,00 \$
1.3	Isolant rigide HI-60, épaisseur 100 mm (2 x 50 mm)	25	m car.	x	20,00 \$	=	500,00 \$
1.4	Raccordement de conduite sur conduite existante ● 150 mm sur 150 mm diam.	1	unité	x	1 400,00 \$	=	1 400,00 \$
1.5	Vanne et boîtier de vanne ● 150 mm diam.	1	unité	x	3 600,00 \$	=	3 600,00 \$
1.6	Borne d'incendie du type à compression incluant vanne d'arrêt, boîtier, raccordement en fonte ductile cl. 350, ANSI-A21.50 et A21.51 et extension ● avec deux (2) sorties de 65 mm diam. et une (1) sortie de 114 mm diam. avec prise d'accouplement rapide "Storz" - sur conduite de 150 mm diam.	1	unité	x	8 500,00 \$	=	8 500,00 \$
1.7	Borne d'incendie existante à enlever	1	unité	x	2 000,00 \$	=	2 000,00 \$
1.8	Pierre concassée (MG-20) sous l'assise de la conduite incluant transport hors site et disposition des matériaux excavés (<i>Provision</i>)	50	t.m.	x	20,00 \$	=	1 000,00 \$

NO.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉ	UNITÉ DE MESURE	x	PRIX UNITAIRE	=	MONTANT
1.9	Matériau d'emprunt cl. "B" incluant transport et disposition hors site des matériaux inutilisables (<i>Provision</i>)	50	m cu.	x	25,00 \$	=	1 250,00 \$
1.10	Entrée de service ● 25 mm diam. en cuivre de type K mou	10	unités	x	1 800,00 \$	=	18 000,00 \$
1.11	Vidéo des lieux	1	Forfaitaire	x	500,00 \$	=	500,00 \$
TOTAL (Aqueduc):							90 090,00 \$
2. TRAVAUX D'ÉGOUT SANITAIRE							
2.1	Conduite d'égout en PVC DR-35 ● 250 mm diam.	170	m lin.	x	360,00 \$	=	61 200,00 \$
2.2	Regard d'égout préfabriqué en B.A. avec joints étanches (BNQ 2622-400), cadre et tampon ajustables et grille de sécurité dans les regards de 3,0 m et plus de profondeur ● 1 200 mm diam.	1	unités	x	8 000,00 \$	=	8 000,00 \$
2.3	Raccordement de conduite sur regard existant	1	unités	x	1 750,00 \$	=	1 750,00 \$
2.4	Pierre concassée (MG-20) sous l'assise de la conduite incluant transport hors site et disposition des matériaux excavés (<i>Provision</i>)	50	t.m.	x	20,00 \$	=	1 000,00 \$
2.5	Matériau d'emprunt cl. "B" incluant transport et disposition hors site des matériaux inutilisables (<i>Provision</i>)	50	m cu.	x	25,00 \$	=	1 250,00 \$
2.6	Nettoyage des conduites (provisoire et final)	1	Forfaitaire	x	1 500,00 \$	=	1 500,00 \$
2.7	Essais d'infiltration, d'exfiltration et de déformation	170	m lin.	x	10,00 \$	=	1 700,00 \$
2.8	Inspection télévisée des conduites (provisoire et final)	1	Forfaitaire	x	1 000,00 \$	=	1 000,00 \$
2.9	Entrée de service avec té monolithe ● 150 mm diam. PVC DR-28 vert	10	unités	x	1 800,00 \$	=	18 000,00 \$
TOTAL (Égout sanitaire):							95 400,00 \$

NO.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉ	UNITÉ DE MESURE	x	PRIX UNITAIRE	=	MONTANT
3. TRAVAUX D'ÉGOUT PLUVIAL ET DE DRAINAGE							
3.1	Conduite d'égout en T.B.A. cl. IV ou PP						
	● 375 mm diam.	10	m lin.	x	400,00 \$	=	4 000,00 \$
	● 525 mm diam.	32	m lin.	x	750,00 \$	=	24 000,00 \$
	● 675 mm diam.	50	m lin.	x	850,00 \$	=	42 500,00 \$
3.2	Regard puisard préfabriqué en B.A. avec joints étanches (BNQ 2622-400), cadre et tampon ajustables et grille de sécurité dans les regards de 3,0 m et plus de profondeur						
	● 1 200 mm diam.	2	unités	x	8 000,00 \$	=	16 000,00 \$
3.3	Pierre concassée (MG-20) sous l'assise de la conduite incluant transport hors site et disposition des matériaux excavés (<i>Provision</i>)	50	t.m.	x	20,00 \$	=	1 000,00 \$
3.4	Matériau d'emprunt cl. "B" incluant transport et disposition hors site des matériaux inutilisables (<i>Provision</i>)	150	m cu.	x	25,00 \$	=	3 750,00 \$
3.5	Ponceau PEHD incluant murs de tête						
	● 300 mm diam.	45	m lin.	x	420,00 \$	=	18 900,00 \$
3.6	Excavation et mise en forme de fossé incluant gazon en plaque, ± 5 m de largeur						
	● 150 mm de terre végétale	265	m lin.	x	85,00 \$	=	22 525,00 \$
3.7	Enrochement en roc dynamité (de 200 à 400 mm de diam.) sur 800 mm d'épaisseur incluant l'installation du para fouille	1	Forfaitaire	x	10 000,00 \$	=	10 000,00 \$
3.8	Nettoyage des conduites (provisoire et final)	1	Forfaitaire	x	1 500,00 \$	=	1 500,00 \$
3.9	Inspection télévisée des conduites (provisoire et final)	1	Forfaitaire	x	1 000,00 \$	=	1 000,00 \$
3.10	Essais d'étanchéité	92	m lin.	x	10,00 \$	=	920,00 \$
3.11	Regard d'égout préfabriqué en B.A. avec joints étanches (BNQ 2622-400), cadre et tampon ajustables et grille de sécurité dans les regards de 3,0 m et plus de profondeur						
	● 1 600 mm diam.	1	unité	x	10 000,00 \$	=	10 000,00 \$
3.12	Structure de contrôle préfabriquée en B. A. cl IV						
	● 2 400 mm diam.	1	unité	x	15 000,00 \$	=	15 000,00 \$
	● Rectangulaire sur mesure 1120 mm x 4650 mm	1	unité	x	20 000,00 \$	=	20 000,00 \$

NO.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉ	UNITÉ DE MESURE	x	PRIX UNITAIRE	=	MONTANT
3.13	Unité de traitement des eaux pluviales ● SDD3 - diam. 4 000	2	unités	x	90 000,00 \$	=	180 000,00 \$
3.14	Stabilisation de pente en matelas de fibre de bois incluant terre végétale, crampons métalliques et ensemencement hydraulique (<i>Provision</i>)	85	m car.	x	30,00 \$	=	2 550,00 \$
3.15	Chicanes en bois naturel, béton préfabriqué ou métal	1	Forfaitaire	x	100 000,00 \$	=	100 000,00 \$
3.16	Aménagement paysager incluant ensemencement hydraulique (<i>Exutoire</i>)	450	m car.	x	26,00 \$	=	11 700,00 \$
3.17	Mise en place des mesures de protection des milieux humides et hydriques ainsi que de ses bandes riveraines avec des barrières à sédiments installées à l'aval des travaux	1	Forfaitaire	x	5 000,00 \$	=	5 000,00 \$
3.18	Ouvrages temporaires pour assurer la stabilisation des sols durant la construction (approuvés par un ingénieur)	1	Forfaitaire	x	50 000,00 \$	=	50 000,00 \$

TOTAL (Égout pluvial et drainage):

540 345,00 \$

4. TRAVAUX PRÉLIMINAIRES DE RUE

4.1	Sous-fondation en matériaux granulaires MG-112 ● 300 mm d'épaisseur	1 150	m car.	x	12,00 \$	=	13 800,00 \$
4.2	Fondation supérieure en pierre concassée MG-20 ● 300 mm d'épaisseur	1 350	m car.	x	18,00 \$	=	24 300,00 \$
4.3	Excavation de ventre de bœuf, transport hors site, disposition et remplissage en pierre concassée	100	m cu.	x	40,00 \$	=	4 000,00 \$
4.4	Fourniture et pose d'abat-poussière liquide du type chlorure de calcium (taux 0,8 L/m car.)	1 000	litres	x	2,00 \$	=	2 000,00 \$
4.5	Membrane géotextile Type III	1 100	m car.	x	3,00 \$	=	3 300,00 \$
4.6	Pompage	1	Forfaitaire	x	50 000,00 \$	=	50 000,00 \$
4.7	Puits d'exploration (<i>Provision</i>)	2	unités	x	1 000,00 \$	=	2 000,00 \$

TOTAL (Préliminaires de rue):

99 400,00 \$

NO.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉ	UNITÉ DE MESURE	x	PRIX UNITAIRE	=	MONTANT
5.	TRAVAUX DE PAVAGE 1E COUCHE						
5.1	Béton bitumineux ESG-14 (PG 58S-28), couche de base • 60 mm d'épaisseur	1 100	m car.	x	18,00 \$	=	19 800,00 \$
5.2	Ajustement des services municipaux	5	unités	x	800,00 \$	=	4 000,00 \$
TOTAL (Pavage 1e couche):							23 800,00 \$

6.	TRAVAUX DE PAVAGE 2E COUCHE						
6.1	Béton bitumineux EC-10 (PG 58S-28) pour réparation de la couche de base et correction de profil incluant le bitume d'accrochage au taux de 0,15 L/m car.	15	t.m.	x	110,00 \$	=	1 650,00 \$
6.2	Béton bitumineux ESG-10 (PG 58S-28) incluant le bitume d'accrochage au taux de 0,15 L/m car. • 40 mm d'épaisseur	1 100	m car.	x	12,00 \$	=	13 200,00 \$
6.3	Ajustement des services municipaux	5	unités	x	800,00 \$	=	4 000,00 \$
TOTAL (Pavage 2e couche):							18 850,00 \$

C - CONSTRUCTION DU RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATION, D'ÉCLAIRAGE ET D'HYDRO-QUÉBEC

1.	CONDUIT DE PVC						
1.1	Conduit PVC DB2 - Rouge HQ - Ø 75 mm	950	m lin.	x	57,00 \$	=	54 150,00 \$
1.2	Conduit PVC DB2 - Orange Bell - Ø 90 mm	1340	m lin.	x	57,00 \$	=	76 380,00 \$
1.3	Conduit PVC DB2 - Gris Vidéotron - Ø 75 mm	530	m lin.	x	55,00 \$	=	29 150,00 \$
1.4	Conduit PVC DB2 - Gris Télécom - Ø 50 mm	1250	m lin.	x	55,00 \$	=	68 750,00 \$
1.5	Conduit PVC DB2 - Gris Éclairage - Ø 50 mm	50	m lin.	x	55,00 \$	=	2 750,00 \$
TOTAL (Conduit de PVC):							231 180,00 \$

NO.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉ	UNITÉ DE MESURE	x	PRIX UNITAIRE	=	MONTANT
2. SUPPLÉMENTS POUR TRANCHÉES ET MASSIFS							
2.1	Armature pour les massifs armés	350	m lin.	x	20,00 \$	=	7 000,00 \$
2.2	Enrobage de béton pour conduits bétonné	3940	m lin.	x	38,00 \$	=	149 720,00 \$
2.3	Interception et raccordement à un conduit existant HQ	4	unités	x	625,00 \$	=	2 500,00 \$
2.4	Interception et raccordement à un conduit existant Vidéotron	5	unités	x	625,00 \$	=	3 125,00 \$
2.5	Interception et raccordement à un conduit existant Bell	7	unités	x	625,00 \$	=	4 375,00 \$
TOTAL (Suppléments pour tranchées et massifs):							166 720,00 \$
3. DIVERS							
3.1	Plaque d'acier 10 mm	5	m car.	x	250,00 \$	=	1 250,00 \$
3.2	Isolant rigide type HI60 de 50 mm	5	m car.	x	200,00 \$	=	1 000,00 \$
3.3	Chemin d'accès	120	m car.	x	90,00 \$	=	10 800,00 \$
3.4	Ponceau d'écoulement sous chemins d'accès	30	m lin.	x	760,00 \$	=	22 800,00 \$
TOTAL (Divers):							35 850,00 \$
4. STRUCTURE DE RÉSEAUX							
4.1	Base d'éclairge en béton (ER)	7	unités	x	4 000,00 \$	=	28 000,00 \$
4.2	Socle de béton pour transformateur monophasé (PTS)	3	unités	x	10 000,00 \$	=	30 000,00 \$
4.3	Puits de jonction HQ type PSR-8 (PJ)	8	unités	x	7 000,00 \$	=	56 000,00 \$
4.4	Puits d'accès Bell type 080820 (PAB)	1	unités	x	25 000,00 \$	=	25 000,00 \$
4.5	Piédestal Vidéotron et Bell type TV 1024 double (PDB/PDV)	4	unités	x	6 500,00 \$	=	26 000,00 \$
4.6	Piédestal Vidéotron type TV 1024 (PDV)	1	unités	x	6 000,00 \$	=	6 000,00 \$
TOTAL (Structure de réseaux):							171 000,00 \$
5. RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE							

NO.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉ	UNITÉ DE MESURE	x	PRIX UNITAIRE	=	MONTANT
5.1	Conducteur #6 RWU90 blanc	210	m lin.	x	7,25 \$	=	1 522,50 \$
5.2	Conducteur #6 RWU90 noir	210	m lin.	x	7,25 \$	=	1 522,50 \$
5.3	Conducteur #8 RWU90 vert	210	m lin.	x	6,50 \$	=	1 365,00 \$
5.4	Lampadaire montage Type "A" Incluant : fût, console, luminaires et options	7	unités	x	6 750,00 \$	=	47 250,00 \$
TOTAL (Réseau d'éclairage):							51 660,00 \$

6. TRAVAUX EN CONTINGENCE

6.1	Contingence (conditions hivernales, de dégel ou de temps froid)	1	Forfaitaire	x	6 000,00 \$	=	6 000,00 \$
TOTAL (Travaux en contingence):							6 000,00 \$

Annexe C, règlement B-294

